

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale

Dossier suivi par

T 02 38 79 39 10 / 41 76

ce.ipr
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr

gaelle.guillot@ac-orleans-tours.fr

jean-marc.vallee@ac-orleans-tours.fr

Sophie CANTELOUBE
Gaëlle GUILLOTIN
Jean-Marc VALLEE

Inspecteurs d'Académie -
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de Sciences de la Vie
et de la Terre,

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs de SVT,

S/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée 2020-2021

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous, professeures, professeurs et personnels de laboratoire. Bienvenue également à toutes et tous ceux nouvellement nommés dans l'académie d'Orléans-Tours.

Avant toute chose, nous tenons à saluer votre remarquable mobilisation pour assurer un suivi pédagogique de qualité depuis le mois de mars, à vous remercier pour vos contributions, vos efforts et l'ingéniosité dont vous avez fait preuve dans cette période exceptionnelle. L'objectif de cette rentrée 2020¹ est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Cette rentrée s'effectue dans un contexte inédit qui nécessitera un accompagnement pédagogique et une prise en compte de l'état psychologique. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres de chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. L'année scolaire poursuit 4 priorités auxquelles les professeurs de SVT contribuent :

- protéger la santé des élèves et des personnels
- développer l'esprit d'équipe tant chez les personnels que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveaux
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoin éducatif particulier
- transmettre les valeurs civiques

Cette lettre présente les principales informations et orientations de notre enseignement pour cette année 2020-2021. Tous les liens vers les textes parus sont signalés en note de bas de page.

¹ Circulaire de rentrée <https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>



➤ Enseigner

2/4

Cette année, nous vous engageons à porter une attention particulière à la maîtrise de l'expression orale qui est une compétence indispensable pour la réussite de la vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi la pratique de l'oral est encouragée, au lycée dans la perspective du Grand Oral mais aussi investie et développée au collège. Ainsi nous vous encourageons à amener chaque élève à parler à travers des activités variées et progressives et à explorer diverses modalités de pratique de l'oral.

Des nouveautés au collège et au lycée

Les programmes de cycle 2, 3 et 4 ont été modifiés pour accroître la dimension "développement durable", il s'agit de prendre davantage en compte les questions de changements climatiques et d'érosion de la biodiversité². Le CSP³ (conseil supérieur des programmes) a produit des textes où apparaissent en couleurs les différentes modifications.

De façon non exhaustive, nous donnons ici quelques informations concernant les nouveautés de cette rentrée pour le lycée:

- Les programmes de Terminale spécialité SVT et de Terminale enseignement scientifique sont mis en œuvre⁴ ;
- Les évaluations communes du cycle terminal : les Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C) ne sont plus des "épreuves" mais sont devenues des évaluations communes (EC)⁵ avec notamment un calendrier des évaluations plus souple, en liaison avec la progression des apprentissages. Les sujets restent à choisir dans la banque nationale de sujets.
- Enseignement scientifique en première : le programme est allégé seuls 3 thèmes sur 4 sont à traiter. Le projet scientifique et numérique est maintenu.
- DNL SVT : vous trouverez des informations ainsi que le cadrage académique des programmes sur notre site disciplinaire⁶.

Réaliser des travaux pratiques. Les compétences expérimentales sont inscrites dans tous les programmes de collège et de lycée. Les travaux pratiques occupent une place centrale dans la formation scientifique, leur mise en œuvre est adaptée aux circonstances. Les équipes de sciences, en concertation avec les équipes de direction des collèges et des lycées, mettent en place des séances d'activités pratiques, lorsque l'organisation le permet, qui respectent les protocoles sanitaires prescrits. Chacun reste vigilant pour s'inscrire à la fois dans le protocole sanitaire national et dans ses applications en établissement. Ne pas pouvoir conduire une démarche expérimentale dans sa complétude ne veut pas dire que l'on ne peut pas y réfléchir avec les élèves et manipuler intellectuellement certaines des étapes de cette démarche. Vous trouverez des

² BO n°31 du 30 juillet 2020 <https://www.education.gouv.fr/au-bo-du-30-juillet-2020-programmes-d-enseignement-pour-le-primaire-et-le-secondaire-305398>

³ CSP <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

⁴ BO spécial n°8 du 25 juillet 2019 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051

⁵ BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019444N.htm>

⁶ DNL https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/svt/sinformer/dnl_svt/



3/4

informations précises en lien avec les activités pratiques dans le document produit par l'inspection générale de SVT pour les priorités de la rentrée 2020⁷ ainsi que dans le document⁸ « Recommandations pour limiter le risque biologique lié à la crise sanitaire Covid-19 lors des manipulations en laboratoire de biotechnologies en STL-biotechnologies et BTS de biologie appliquée ».

Accueillir les élèves dans leur hétérogénéité. Le contexte de cette rentrée est inédit sur les plans sanitaire et scolaire. En effet, la fin de l'année et les vacances n'ont pas permis de réduire complètement les inégalités entre les élèves. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel d'identifier en équipe et par niveau les objectifs pédagogiques prioritaires concentrés sur les connaissances et les compétences indispensables pour commencer l'année dans de bonnes conditions. Le document de l'inspection générale STVST, déjà cité en note de bas de page n°7, énonce des priorités pédagogiques et des conseils globaux tant pour le collège que pour le lycée. Un parcours de formation M@gistère académique intitulé "Accompagner les élèves en SVT : diagnostic et remédiation" a également été élaboré pour vous accompagner dans la prise en charge de cette hétérogénéité. Nous vous communiquerons dans les prochains jours l'information pour y accéder.

Enseigner l'EDD

Comme l'indique la circulaire de rentrée : en ce début de XXI^e siècle, l'éducation au développement durable est l'un des enjeux majeurs de notre École. Cette éducation repose sur deux piliers : connaître et agir. Ainsi la modification des programmes de collège de juillet 2020 en SVT engendre une sensibilisation accrue des enseignements dispensés en classe et les actions pédagogiques dans ce domaine sont encouragées, n'hésitez pas à demander conseils aux professeurs référents EDD de votre département. Ils sont référencés sur le site académique disciplinaire⁹.

Développer l'esprit civique

Les Sciences de la vie et de la Terre, de par leur position centrale pour un très grand nombre de questions sociétales (dans les domaines de la santé et de l'environnement notamment) ont toujours été au cœur de l'éducation du citoyen, il s'agit de souligner le rapport entre science et formation citoyenne, entre enseignement et éducation. Nous attirons, à ce titre, votre attention sur l'importance d'assurer au collège comme au lycée un enseignement éclairé. Nous souhaitons vous alerter sur le fait que la pandémie de Covid 19 a permis à des structures douteuses voire sectaires de toucher un plus large public en particulier dans le milieu scolaire en adaptant leur communication et leur offre à la crise sanitaire.

➤ **Se développer professionnellement**

Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Concertations et travail collaboratif sont nécessaires pour construire la progressivité des apprentissages en termes de compétences et d'attendus. En découle une réflexion commune pour la conception et le choix des évaluations. Dans cet esprit, nous vous invitons également à poursuivre la mutualisation de ressources et d'idées dans

⁷ <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

⁸ https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/svt/sinformer/securite_au_laboratoire/

⁹ https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/svt/sinformer/referents_scientifiques_et_edd/

l'espace académique sur TRIBU intitulé « Ressources SVT académie Orléans-Tours (accès par le PIA dès que vous êtes inscrit).



4/4

Formation continue. La formation continue est un élément important de l'évolution des pratiques au service de la réussite de tous les élèves. Le Plan Académique de Formation offre des formations dans les domaines transversaux et disciplinaires (voir M@fop) Les inscriptions à candidature individuelle se font tout au long de la l'année (voir Gaïa). Aucune formation en présentiel n'est prévue avant janvier 2021. Des parcours de formation hybrides (distanciel + présentiel) seront proposés.

Nous rappelons l'existence du parcours de formation M@gistère sur la réforme du lycée¹⁰ ouvert à tous en auto-inscription y compris aux enseignants de collège.

Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Des formations « par » et « pour » le numérique continueront d'être proposées pour le développement des compétences numériques tant des professeurs que des élèves.

Concours internes. L'académie propose une préparation aux concours de l'agrégation interne SVTU ainsi qu'une préparation au CAPES interne qui s'adresse aux enseignants contractuels qui possèdent l'ancienneté requise. Il y a une préparation à la constitution du RAEP puis une préparation à l'oral. Les inscriptions à ces préparations se feront au mois de Mai 2021.

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) comporte un volet évaluation sous forme de rendez-vous de carrière. Les enseignants concernés par des rendez-vous de carrières sont déjà avertis sur I-Prof. Dans le cadre du volet accompagnement, vous avez aussi la possibilité de solliciter, auprès des inspecteurs, des visites conseil ainsi que des réunions d'équipe.

Remarque importante

Pour la correspondance dans le cadre du travail, nous vous demandons d'utiliser l'adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) qui seule vous identifie professionnellement et hors suivi de dossier particulier précisé par mail, nous vous demandons de nous adresser à tous les trois, vos courriers éventuels.

Nous vous remercions de diffuser largement ces informations dans le laboratoire. Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir, cher(e)s collègues, l'expression de notre cordial dévouement.

Sophie Canteloube

Gaëlle Guillotin

Jean-Marc Vallée

¹⁰ Parcours de formation Réforme lycée <https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=6337>.